



Chez M. Bonnart rue St. Jacques.

Inceste de Lot.

En l'Aigle avec gravure.

Lot mansit in speluncâ et duæ filiæ ejus cum eo, dixit que major ad minorem, pater noster senex est, veni, inebriemur eum vino, dormiamus que cum eo, ut servare possimus ex patre nostro semen, dederunt itaque patri suo bibere vinum, conceperunt ergo duæ filiæ Lot de patre suo. Genes. 19. V. 30. 31. 32. 33. 36.

Lot entra dans une caverne avec ses deux filles et y demeura avec elles, alors l'aînée dit à sa sœur: notre père est vieux, enivrons notre père et dormons avec lui, afin que nous puissions conserver la race de notre père, elles donnèrent donc du vin à leur père, ainsi elles conçurent toutes deux de Lot leur père.

20

